18

Fribourg, Suisse. — N° 17 — 42me année. Le numéro 5 centimes Mardi 23 janvier 1912

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Saint-Paul
Avenue de Pérolles, Fribourg, Suisse

ABONNEMENTS

	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Suisse. .	Fr. 1 50	4 —	6 50	12 —
Etranger	» 2 20	7 —	13 —	25 —

On peut s'abonner à chaque bureau de poste
Les abonnements partent
du 1er et du 16 de chaque mois

O. I. X.

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
AGENCE DE PUBLICITÉ
HAASENSTEIN & VOGLER,
Rue St-Pierre
FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES

Fribourg, canton	15 cent.	la ligne ou son espace.
La Suisse. . . .	20 »	
L'Etranger . . .	25 »	
Réclames. . . .	50 »	

M. V. X.

Nouvelles du jour

L'incident franco-italien du *Carthage* est, de fait, liquidé, puisque l'aviateur Duval a pu continuer sa route vers Tripoli avec son appareil.

Le gouvernement italien a proposé au gouvernement français de soumettre au tribunal de La Haye toutes les questions qui se rapportent aux incidents du *Carthage* et du *Manouba*. *Au sujet de ce dernier navire*, la France n'accepte pas cette temporisation : M. Poincaré l'a dit nettement, hier après midi, lundi, à la Chambre française, en réponse aux différents interpellateurs qui lui demandaient ce que le gouvernement comptait faire au sujet du double incident de la Méditerranée. Le président du conseil, après avoir rappelé en quelques mots ce qui concernait le *Carthage*, arriva à la question plus grave du *Manouba*.

Il rappela que, à différentes occasions, il avait assuré le gouvernement italien de la parfaite neutralité de la *France. Mercredi dernier. M. Tittoni*, ambassadeur d'Italie à Paris, s'étant rendu au Quai d'Orsay, déclarait à M. Poincaré que vingt-neuf Turcs, après avoir essayé d'affréter un yacht, allaient s'embarquer sur le *Manouba* pour se rendre à Tunis et de là en Tripolitaine. *M. Poincaré répondit qu'il* allait télégraphier immédiatement à Tunis, afin que, à leur débarquement, les passagers turcs eussent à subir un examen sévère, et que le passage à travers la Tunisie leur serait interdit s'il était démontré que c'étaient des belligérants. M. Tittoni se retira satisfait. Mais, vendredi, au large de l'île de Cagliari, des bateaux italiens arrêtaient *le Manouba*. Le gouvernement italien dit que ses torpilleurs qui croisaient en Méditerranée exécutaient des ordres formels, donnés pendant la crise ministérielle française, au moment où, à Rome, on doutait que la *France, à cause de sa crise politique* intérieure, s'occupât beaucoup de la contrebande de guerre. Les croiseurs italiens n'avaient pas pu être atteints par la dépêche leur disant que le *Manouba* serait examiné à son arrivée à *Tunis par l'administration française*.

Puisque le *Manouba* a été saisi par le fait d'un malentendu résultant du retard d'une dépêche, le gouvernement italien a été trop exigeant en réclamant que les vingt-neuf Turcs lui fussent livrés.

C'est encore à cause d'un malentendu que le consul de France à Cagliari a fait remettre les passagers turcs du *Manouba* aux mains des Italiens. Ce consul avait reçu, du chargé d'affaires qui gérait l'ambassade française à Rome en l'absence de M. Barrère, le conseil de faire droit aux exigences des autorités italiennes, tandis qu'il n'a reçu ensuite de Paris qu'un télégramme indéchiffrable à cause des fautes de transmission ; il a dû le renvoyer et, quand il eut reçu de nouveau le texte intelligible, il avait déjà livré les Turcs aux Italiens.

M. Poincaré a dit, aux applaudissements de la Chambre, qu'il attendait une solution cordiale de l'incident, mais que, d'abord, l'Italie devait remettre à la France les passagers turcs. Ce n'est qu'ensuite qu'on pourrait régler à l'amiable les points litigieux soulevés par le double incident du *Carthage* et du *Manouba*. Nous voici donc en présence d'une exigence précise de la France : elle veut que les passagers turcs, aujourd'hui emprisonnés, lui soient remis. Que fera l'Italie ? La crise des relations franco-*italiennes est à son point culminant.*

⁂

Le *Popolo romano*, organe officieux du gouvernement italien, écrit que la visite du chancelier allemand a été plus qu'un acte de courtoisie ; elle a été un témoignage très sensible des rapports cordiaux qui existent entre l'Allemagne et l'Italie, les deux nations alliées. Elle démontre que ces bonnes relations n'ont pas été ébranlées par les critiques de la presse allemande contre l'expédition de Tripoli. C'était une suprême nécessité, pour l'Italie, dit le *Popolo romano*, de s'assurer dans la Méditerranée une place forte pour la défense de son territoire, et, en le faisant, elle a servi la cause de la Triplice, qui en sera plus solide.

L'Italie a d'ailleurs oublié les critiques pour ne se souvenir que de la protection que le gouvernement allemand a spontanément offerte aux Italiens en Turquie. Les rapports entre les deux puissances sont donc les mêmes après la guerre « lybique » qu'avant la guerre. « Nous considérons ainsi, conclut le *Popolo romano*, la visite du ministre d'Allemagne au marquis di Sau Giuliano comme un acte personnel de courtoisie à travers lequel nous lisons la certitude de la *continuation, dans le ciel politique*, de cette constellation qui a contribué en même temps que l'autre (la Duplice) à assurer aux peuples du vieux continent le bienfait suprême de la paix. »

On ne saurait dire plus clairement que le ministre allemand des affaires *étrangères est allé à Rome préparer* les voies pour le renouvellement de la Triplice.

⁂

On lit un peu partout que le Centre allemand a perdu 160,000 électeurs aux élections du 12 janvier 1912, com*parativement aux élections de 1907.*

La *Gazette populaire de Cologne* a elle-même publié une statistique où figurait cette perte. Mais on oublie que, cette fois, le Centre a accordé 200,000 voix aux conservateurs sans être indemnisé d'une manière satisfaisante, non compris les voix qu'il a données à des candidats nationaux-libéraux dans certains arrondissements où le Centre n'avait pas présenté de candidat.

Les journaux libéraux estiment eux-mêmes que le nombre de ces voix catholiques ainsi données à des candidats qui ne comptaient pas pour le Centre est de 250,000 à 300,000. Le Centre aurait donc gagné de 90,000 à 130,000 voix sur les chiffres des élections de 1907.

⁂

Au nord de la Hollande, la baie Dollart divise la côte hollandaise et la côte allemande. C'est un territoire neutre. Mais les Allemands prétendent que cette baie est la bouche de la rivière allemande l'Ems, que par conséquent elle leur appartient et qu'ils peuvent y exécuter les travaux de fortifications qu'ils se proposent d'y construire. Les Allemands craignent qu'en cas de guerre les Anglais ne veuillent employer cette baie pour y débarquer des troupes, et c'est pour parer à cette éventualité qu'ils l'ont fortifiée. Mais les Allemands se sentent très gênés dans leurs mouvements par cette règle de droit international qu'un fleuve ou une embouchure de fleuve, étant frontière naturelle, appartient pour la moitié à l'un, pour l'autre moitié à l'autre des parties. L'Allemagne veut fermer le Dollart en temps de guerre ; car, dit-elle, c'est une porte d'entrée de l'Empire, qu'elle a le droit de clore quand les circonstances le nécessitent. Cela sera cependant impossible tant que le Dollart appartiendra à une puissance qui, dans ce conflit, aura proclamé sa neu*tralité.*

Les Allemands voudraient donc que la baie du Dollart et l'embouchure de l'Ems fussent proclamés territoire allemand exclusif. D'après une communication officielle dans un livre orange, l'affaire en litige sera renvoyée à l'examen et aux avis d'une *commission* mixte de frontière.

Il n'y a pas de doute que la diplomatie française et anglaise ne soient sur le qui-vive. Les cabinets de Londres et de Paris ne souffriront pas que la puissante Allemagne contraigne la petite Hollande à une concession qui ouvrirait, sur les côtes de la mer du Nord, un nouveau port de guerre allemand dans le voisinage du littoral britannique.

En attendant que les pourparlers diplomatiques soient ouverts au sujet de cette question, l'Allemagne se permet des libertés qu'on considère en Hollande comme un peu trop audacieuses. Un bateau du service hydrologique hollandais était occupé à sonder dans le Dollart, lorsqu'il fut abordé par deux torpilleurs allemands qui lui *défendirent de continuer sa* besogne. Le bateau retourna à Delfzijl, d'où le commandant télégraphia l'incident à La Haye. La réponse du *ministre de la marine consista dans* l'ordre de retourner à son poste dans le Dollart et d'y continuer son travail. Le conflit est ouvert.

Autour d'un article de M. Turmann

Un indice de l'importance qu'a prise la question du renchérissement de la vie à l'heure actuelle est le nombre de conférences et d'articles de revues qui ne cessent de paraître à ce sujet. La *Revue Hebdomadaire* a publié une étude de M. Turmann, professeur à l'Université de Fribourg. Nous voudrions signaler, de cet article solidement documenté, quelques aperçus intéressants avec les idées qu'ils suggèrent, pour compléter les *considérations que nous avons exposées* ici. Les remèdes et palliatifs offerts par M. Turmann sont surtout dignes d'attention, et nous paraissent, par leur insuffisance même, confirmer pleinement notre thèse.

L'augmentation constante des impôts, par exemple, entraîne une conséquence qu'il ne faut pas négliger. Elle pousse l'industriel et l'agriculteur à se rattraper en élevant leurs prix. De même, les lois ouvrières, dont on fait l'essai dans certains pays, commencent à *grever* le budget des patrons et augmentent souvent *le coût de production* et, par conséquent, les prix de vente. Tout ceci retombe nécessairement sur le consommateur.

La hausse des salaires, comme nous l'avons dit, renchérit la vie de l'ensemble de la communauté. Mais ceci n'est pas *tout. On dirait bien que, lorsqu'elle* dépassera un certain point, elle nous présentera le paradoxe incroyable de rendre la vie de l'ouvrier même qui en bénéficie moins satisfaisante qu'auparavant, à moins que l'économie réalisée par le perfectionnement des machines ne suffise à compenser le coût augmentant de la production. En effet, chacun escompte d'avance son augmentation de salaire en supposant que les prix resteront les mêmes, et qu'il pourra s'accorder un bien-être plus grand, et l'on oublie la répercussion inévitable de la hausse des salaires sur le prix de revient des marchandises. Tant qu'il ne s'agit que d'une égale répartition des bénéfices d'une entreprise, c'est-à-dire d'enlever aux uns pour donner aux autres, la tendance est d'égaliser les conditions de vie en donnant aux classes ouvrières un peu plus d'aisance au dépens du patronat, ce qui est un bien. Mais la limite est bientôt atteinte et, dès lors, toute augmentation de salaire est payée exclusivement par le consommateur. Or, nous sommes tous consommateurs.

De même, les ententes entre producteurs en vue de limiter la concurrence, les cartels, ont très souvent pour résultat une hausse de prix, ou tout au moins le maintien de prix relativement élevés, au-dessus des fluctuations que produiraient naturellement les conditions variables de la production. D'ailleurs, la *réponse des consommateurs se fait entendre* dans les ligues d'acheteurs ou sociétés de consommation. Ici du moins, et c'est précisément un des remèdes préconisés par M. Turmann, il y a un gain indiscutable, qui est l'élimination des intermédiaires superflus. Cette forme de coopération est même recommandée à la classe, si digne d'intérêt, des petits commerçants. Cela leur permettrait de lutter contre les grands magasins, dont les commandes énormes assurent des prix avantageux.

M. Turmann place ici un sage avertissement : toute forme de coopération doit sortir de l'initiative privée et locale. Imposée par la loi ou subventionnée par le gouvernement, on constate qu'elle n'a plus de vitalité. (C'est le procès de certaines idées socialistes !)

Ensuite l'agitation même contre le renchérissement de la vie fait hausser les prix. On se répète que tout augmente. C'est un prétexte tout trouvé pour bien des commerçants d'augmenter leurs prix sans justification objective. C'est l'idée de ne pas se laisser distancer dans la course au dollar et de se montrer aussi malin que le voisin. Et, naturellement, le consommateur en fait les frais.

On pourrait ajouter un autre abus qui n'est malheureusement que trop fréquent. Lorsqu'une hausse de prix de détail a été provoquée par une élévation des prix des matières premières, combien de fois n'est-elle pas maintenue après que le prix de gros a baissé ? M. Turmann en cite un exemple frappant, qui fut présenté au Reichstag allemand en automne. La viande de boucherie (porc) se vendait en Allemagne presque exactement au même prix en 1911 qu'en 1910, alors que le prix de la viande sur pied *avait baissé de 13 %*, d'une année à l'autre. Les bouchers et marchands de bétail avaient tout simplement négligé de faire profiter le public de la diminution, et, au lieu du 34 % comme bénéfice d'intermédiaires, ils empochaient le 52 % !

Nous avions cité l'économie réalisée par le progrès des machines. La rareté de la main-d'œuvre aux Etats-Unis et au Canada a fait naître les machines agricoles, qui ont réduit la main-d'œuvre et a baissé le prix des céréales dans des proportions énormes, et qui trouvent *même leur application dans les pays de* petite culture. Ceci balance un peu la perte de bras dont souffrent toutes les campagnes. Un autre exemple caractéristique constaté par M. Turmann lui-même : Une usine, qui occupait jadis 1800 personnes, arrive aujourd'hui, avec 1400 ou 1500 personnes, à un chiffre de production bien supérieur, grâce à l'emploi de machines perfectionnées, et ceci en réalisant des économies considérables, malgré la hausse des salaires et sans renvoi collectif de personnel, c'est-à-dire en se contentant de ne pas combler les *vides faits par la maladie, la mort et les* démissions. On arrive même à baisser le prix des objets fabriqués, et c'est là un des grands espoirs de l'avenir. Il convient d'ajouter à l'extension du machinisme tous les perfectionnements de méthode dus à la science, soit dans l'extraction des matières premières, soit dans leur mise en œuvre, et notamment les perfectionnements de l'agriculture. Voilà le vrai progrès dans la conquête de la matière par l'homme. C'est la jus*tification de l'éducation technique.* Il faut multiplier les cours et conférences locales, dont le canton de Fribourg offre de si intéressants exemples, et pousser, de toute façon, l'instruction de métier.

L'autre classe de remèdes (ou palliatifs, car M. Turmann ne s'en exagère pas la portée) comprend toutes les formes de coopération, soit pour la pro*duction, l'importation ou la consomma*tion. Mais ici il faut beaucoup d'étude, beaucoup de circonspection et en même temps beaucoup d'énergie, d'initiative, de persévérance. Une étude intelligente et approfondie des conditions locales et nationales de production et de consommation, une vigilance de tous les instants pour prévenir les mauvaises volontés ou l'apathie de la routine, un esprit vif et alerte, une ingéniosité qui ne laisse échapper aucune occasion d'amélioration, ne se rebute d'aucun détail, pour arriver à combiner l'effort humain avec le moins de perte ou de déchet. Il ne s'agit pas de faire voter le parlement, mais d'organiser soi-même ; il ne s'agit pas d'abolir les douanes, mais de modifier les tarifs ; il ne s'agit pas de bouleverser les transports, le système postal, mais d'étudier des réductions de 5 ou 10 %, de modifier les poids d'un colis postal, et ainsi de suite. Peu de discours, beaucoup d'études, et de l'action.

Et, quand tout sera fait, nous n'aurons amélioré les conditions de vie que dans une certaine proportion. Ces remèdes ne nous promettent pas l'âge d'or des utopies socialistes et autres.

Signalons en terminant la seule divergence sérieuse entre l'étude de M. Turmann et les idées que nous avancions dans nos articles. Le distingué professeur attribue à la dépréciation de l'or *un rôle appréciable dans le renchérissement de la vie. Et il estime pouvoir* l'établir au point de vue théorique et par les faits.

Or, dans la théorie, il est constamment question du prix nominal, ou équivalent en monnaie, et non du coût réel, que nous avons indiqué, et qui est la fraction du salaire d'un même travail, que ce prix représente à deux moments différents. Ainsi, lorsqu'on dit que, toutes autres choses restant égales, le prix d'une marchandise varie en sens inverse de la valeur du métal, on paraît oublier que *précisément le salaire d'un même* effort ne reste jamais égal et que c'est par rapport à celui-ci seulement que le mot *prix* a un sens pratique dans le renchérissement de la vie.

Du côté des faits, par contre, lorsqu'on constate que, à tout afflux brusque et important de métal précieux, correspond une hausse parallèle des prix, il faudrait ajouter : et une hausse proportionnelle (mais parfois un peu lente) des salaires.

Dans l'avant-dernier alinéa de l'article, d'ailleurs, l'auteur entrevoit cette explication quand il dit, avec nous, que cette montée de l'ensemble des prix ne serait nullement regrettable, s'il n'y avait pas des gens dont les traitements ou les re*venus fixes ne s'élèvent que bien plus* lentement. Précisément. Et ces traitements ne sont pas les salaires ouvriers, puisqu'il est constaté (p. 61) que cette hausse de salaires a été, dans son ensemble, plus forte que la hausse des prix.

F. B.

La guerre à l'école chrétienne

EN ITALIE

On nous écrit de Turin :

Le doyen des professeurs de notre Université, M. Alievo, qui y enseignait depuis un demi-siècle, vient de donner *sa démission. Mais elle n'est point mo*tivée par son âge, car, malgré ses quatre-vingts ans, M. Alievo conserve une belle vigueur ; sa démission a une autre cause et elle rehausse encore à nos yeux les grands mérites du savant profondément chrétien qui a toujours tenu à faire profession ouverte de ses convictions religieuses : il a voulu protester contre la nomination comme professeur agrégé à une chaire de pédagogie de M. Pierre Romano, de l'Université de Pavie, car les idées et les principes de ce nouveau professeur sont en complète opposition avec les siennes. M. Romano a, maintes fois déjà, fait preuve d'un anticléricalisme outrancier. Sa nomination est une preuve nouvelle des tendances du ministre de l'Instruction publique, M. Credaro, qui non seulement ne veut pas de l'enseignement religieux, mais tâche de peupler les écoles supérieures, moyennes et inférieures, de maîtres chers à la franc-*maçonnerie.*

Sans doute M. Alievo est aussi coupable, aux yeux ministériels, du grand crime d'avoir la présidence de l'Association *Pro schola libera* et de compter parmi les chefs les plus vénérés et écoutés du mouvement en faveur de la liberté de l'enseignement ; on a manœuvré de façon à le vexer, pour le conduire à donner sa démission.

Pour la secte, les manifestations de patriotisme de la part des catholiques à *l'occasion de la guerre de Tripoli* n'ont aucune valeur ; il faut continuer à les *traiter en citoyens de rang inférieur.* Cela indique clairement qu'ils ne doivent compter que sur eux-mêmes, sur leur organisation et sur leur presse.

M. Alievo, dont les livres de pédagogie sont classiques, a connu, dans sa jeunesse, Rosmini, Tommaseo et Manzoni, *qui l'eurent en haute estime. Mais est-ce* que cela importe beaucoup à M. Credaro?

NOUVELLES RELIGIEUSES

L'ADMINISTRATION DIOCÉSAINE DE ROME

Nous avons annoncé qu'une Constitution *apostolique réorganisait l'administration dio*césaine de Rome.

Le vicariat comprendra quatre offices distincts sous la présidence perpétuelle du cardinal vicaire.

Le premier office regarde le culte. Le Pape prescrit la visite apostolique tous les cinq ans. La commission chargée de la visite restera en charge pour l'exécution des décrets. Aux commissions spéciales existantes pour l'archéologie et la musique, le Pape ajoute une commission d'art sacré chargée des monuments religieux.

Le second office comprend quatre sections : la première, pour le clergé séculier et régulier ; la seconde, pour les établissements religieux de femmes ; la troisième, pour les écoles, collèges, établissements d'instruction, patronages et œuvres post-scolaires ; la quatrième, confréries, associations et œuvres sociales, dont s'occupera spécialement le Conseil diocésain d'action catholique.

Le Pape insiste sur l'œuvre des catéchismes et crée un délégué spécial pour l'*Agro romano*.

Le troisième office règle toutes les affaires judiciaires.

Le quatrième office est chargé de l'administration financière de tout le vicariat.

Ces offices ont à leur tête quatre prélats choisis par le Pape, nommés respectivement commissaire, assesseur, auditeur et préfet d'administration. En même temps que les offices sont divisés, les attributions et juri*diction sont unifiées pour les affaires judiciai*res et religieuses, pour les établissements scolaires et post-scolaires, pour l'administration financière.

MGR NAVARRE

On annonce la mort, à l'âge de soixante-seize ans, de Mgr Navarre, originaire d'Auxerre (Yonne), ancien vicaire apostolique de la Nouvelle-Guinée britannique. Il démissionna en 1908, mais il continua de résider à Yule-Island, la capitale de ce vicariat.

Ce vicariat est confié aux missionnaires du Sacré-Cœur d'Issoudun. Sa population, estimée à près de deux millions d'habitants, compte 1500 catholiques, répartis en 27 stations avec église, chapelle et écoles. Celles-ci sont fréquentées par 1400 enfants. Il y a 26 prêtres missionnaires, 21 frères, 38 sœurs de Notre-Dame du Sacré-Cœur et 15 catéchistes. Le vicaire apostolique actuel est Mgr Guynot *de Boismenu, évêque titulaire de Gabala.*

La révolution de Chine

SUN YAT SEN CONTRE YOUAN CHI KAI

On télégraphie de Pékin au *Times* que la situation a subi un changement considérable par suite du fait que Sun Yat Sen répudie maintenant ses engagements. Le chef des républicains est apparemment persuadé que Youan Chi Kaï intrigue pour arriver à un pouvoir dictatorial.

Samedi dernier, Sun Yat Sen adressa à Youan Chi Kaï un télégramme, demandant qu'il n'y ait aucun gouvernement provisoire établi dans le nord et que Youan Chi Kaï ne participe pas au gouvernement républicain jusqu'à ce que celui-ci soit reconnu par les puissances.

Sun Yat Sen désire que le trône, en abdiquant, transfère directement son autorité au gouvernement républicain à Nankin. Les difficultés pour Youan Chi Ka ont encore augmenté par suite du soudain changement d'attitude d'un grand nombre de *Mandchous.*

Ti Lang, ancien ministre de la guerre, récemment général tartare à Nankin, qui se sauva honteusement à bord de la canonnière japonaise *Dalny*, lorsque la ville fut prise par les révolutionnaires, est revenu à Pékin depuis quelques jours.

C'est un adversaire déclaré de Youan Chi Kaï, dont il obtint le renvoi en 1908. *Il possède sur les Mandchous une grande* influence et intrigue pour provoquer la chute de Youan Chi Kaï.

L'ÉDIT D'ABDICATION

D'après le *Daily Mail*, un nouveau *conseil s'est tenu au palais samedi soir* entre l'impératrice douairière et les princes mongols et mandchous, et l'abdication a été décidée. *L'empereur con*servera le titre purement honorifique d'empereur mandchou et recevra une pension annuelle de 3 millions de taëls (près de dix millions de francs). Les princes garderont leurs titres. Aucune propriété mandchoue ne sera confisquée. Les palais d'hiver et d'été à Pékin, la cité interdite et le palais de Jehol res*teront résidences impériales. L'empire* chinois sera désormais connu sous le nom de Chung-Houa-Kou (ce qui signifie la nation Fleur du Milieu), au lieu de celui de Ching-Kau (empire du Milieu).

Une conférence nationale se réunira ultérieurement à Tien-Tsin. Youan Chi Kaï y rencontrera les délégués des Etats du sud. A cette conférence sera élu le président de la Chine, qui sera Youan Chi Kaï ou Sun Yat Sen, ou encore Houang Sin. Après cette conférence, un traité de paix sera signé à La Haye, en présence des représentants de toutes les puissances. Le calendrier grégorien sera adopté en Chine.

Ces décisions furent prises à une écrasante majorité, deux princes mongols étant les seuls à voter contre. On estime qu'elles sont dues en grande partie à l'influence de Youan Chi Kaï, à qui les ministres de France, d'Angleterre, de Russie et du Japon ont prêté leur concours, afin d'éviter la continuation de la guerre civile.

L'édit renfermant ces décisions sera publié aujourd'hui mardi.

La santé de François-Joseph

L'état de santé de l'empereur d'Autriche étant redevenu normal, les solennités officielles recommenceront prochainement.

La première aura lieu le 27 janvier à l'occasion *de l'anniversaire de la nais*sance de l'empereur d'Allemagne. Un grand dîner sera offert au palais impérial.

Dans les colonies françaises

Dimanche, il a été procédé au scrutin pour le siège législatif de la Guadeloupe, laissé vacant par la mort de M. Gerault-Richard.

M. Cantace, républicain-socialiste, a obtenu 4020 voix ; M. Gerville-Réache 3819 voix.

Il y a ballottage.

Election en France

Les conseillers généraux conservateurs de l'arrondissement, les maires, adjoints et délégués sénatoriaux des communes de la 3me circonscription de Brest, réunis *dimanche en congrès à Lannilis*, ont décidé de soutenir la candidature de M. Soubigou, notaire, conseiller général du canton de Lesneven, qui sollicite le siège législatif de feu l'abbé Gayraud à la Chambre française.

M. Soubigou se présente comme républicain libéral.

Réforme électorale en France

Divers amendements ont été déposés hier lundi au projet de réforme électorale dont s'occupe la Chambre française.

L'un de M. Sembat décide que « les listes d'un même parti peuvent s'apparenter en vue de la répartition nationale des sièges correspondant aux restes ».

L'autre de MM. Breton et Javal qui, hostiles à la représentation proportionnelle, soumettent à la Chambre un système d'une extrême complexité, et tel que le dépouillement du scrutin serait interminable.

La guerre italo-turque

OCCUPATION DE GARGARESCH

Gargaresch, à 8 kilomètres de Tripoli, a été occupé samedi sans coup férir par une brigade d'infanterie italienne, trois batteries, six escadrons de cavalerie et un bataillon de sapeurs. Quatre redoutes ont été construites.

KANIOUNA BOMBARDÉ

Les Italiens ont bombardé, le 19 janvier, la localité de Kanouina, sur le littoral de la Syrie, non loin de la frontière égyptienne.

Loti et les Italiens

Après la protestation pacifiste de M. Pierre Loti contre la guerre italo-turque, on a fait grand bruit en Italie d'un article de M. Quattrini, ancien officier de marine et littérateur connu de l'autre côté des Alpes, qui prétend avoir fait la campagne de Chine aux côtés de M. Pierre Loti et l'accuse de s'être montré particulièrement cruel envers les Chinois.

Loti, qui séjourne à Rochefort, ne lit pas de journaux italiens. Un correspondant d'un journal de Paris a réussi à le voir pour lui donner connaissance de l'article de M. Quattrini. Le correspondant commença sa lecture. M. Quattrini s'adressait directement à Pierre Loti.

— « *Rappelez-vous, à Changhaï, pendant nos siestes, vos belles théories de destruction en masse de tous les Chinois.* »

— Permettez, interrompt M. Pierre Loti. Changhaï est à peu près la seule ville de la côte chinoise où je n'aie jamais mis les pieds. C'est facile à prouver. J'affirme que ce M. Quattrini ne m'a jamais rencontré nulle part, ni là, ni ailleurs ; j'entends parler de lui pour la première fois. Pendant la campagne de Chine, je n'ai été en rapports avec aucun officier italien.

— « *Rappelez-vous votre approbation à cet officier russe qui s'était amusé à passer son sabre au travers du corps d'un vieux Chinois paralytique.* »

— C'est de la plus haute fantaisie, déclare M. Loti en riant. Je n'ai jamais vu, Dieu merci, aucun officier russe éventrer de vieux Chinois infirmes ; sans cela, je n'aurais sans doute pu me tenir de prendre mon revolver pour abattre cet assassin.

— « *Rappelez-vous*, écrit encore M. Quattrini, *autour de la vieille église de Pékin assiégée par les Boxers, rappelez-vous vos rires éclatants en voyant tomber les têtes des Chinois, à chaque salve d'artillerie de nos marins.* »

— Inutile d'aller plus loin, dit M. Pierre Loti, éclatant de rire pour tout de bon cette fois. Cette bataille de la cathédrale de Pékin, où j'aurais montré tant de férocité, a eu lieu plus de deux mois avant mon arrivée en Chine. Rien de plus facile à prouver, non seulement par le témoignage de mes camarades de campagne, mais aussi par mes états de service. Je ne mets pas en doute la bonne foi de cet Italien, puisqu'il a été officier : mais il a fait confusion de personnes, voilà tout.

M. de Kiderlen-Wæchter

Le secrétaire d'Etat aux affaires étrangères d'Allemagne a quitté Rome dimanche soir pour Florence, après une journée des plus remplies.

Le matin, M. de Kiderlen-Wæchter avait fait une visite au Vatican.

A 1 heure, à la Consulta, un déjeuner a été offert à M. de Kiderlen-Wæchter par le marquis di San Giuliano. MM. Giolitti et les ministres présents à Rome y assistaient.

Dans l'après-midi, le cardinal Merry del Val a rendu sa visite au ministre allemand. A 3 heures, M. de Kiderlen-Wæchter s'est rendu chez la reine Marguerite ; un peu avant quatre heures, il rentrait à l'ambassade d'Allemagne où arrivèrent bientôt le président du conseil et le marquis di San Giuliano. M. von Jagow, ambassadeur d'Allemagne, assista à l'entretien des trois hommes d'Etat.

La Triple Alliance

La presse autrichienne continue ses attaques contre l'Italie. La *Zeit* estime que bien des points de la Triple-Alliance sont devenus caducs, notamment l'obligation pour l'Italie de protéger l'Autriche-Hongrie contre une attaque russe. Les rapports de l'Italie et de l'Autriche, mélange d'amitié et de bruits de guerre, constituent une situation intolérable.

« Si l'alliance doit être renouvelée, continue le journal, il faut remplacer les anachronismes qu'elle contient par un accord sur les fortifications et les armements à la frontière commune. »

La clef du Pacifique

Le major général Carter, sous-chef de l'état-major de l'armée des Etats-Unis, a déclaré à la commission des affaires militaires de la Chambre des représentants que le gouvernement américain a pris des mesures pour envoyer 13,000 hommes aux îles Hawaï. Cette décision a été prise parce que 32,000 immigrants japonais, tous militaires, ont été introduits dans cet archipel depuis la guerre russo-japonaise, ce qui constitue un danger pour « la clef du Pacifique ».

Le ministère ottoman

Le ministère ottoman se trouve officiellement reconstitué : Saïd pacha reste grand-vizir ; Hadji Halil, secrétaire général du comité Union et Progrès, est nommé ministre de l'Intérieur ; Talaat bey, ancien ministre de l'Intérieur, est nommé aux postes et télégraphes, et Djavid bey, ancien ministre des finances, prend le ministère des travaux publics. Les autres ministres sont maintenus.

Le comité Union et Progrès, bien qu'il ait eu la majorité contre lui à la Chambre dissoute, triomphe donc, mais on ne peut prévoir quelle sera la durée de ce succès.

Chemin de fer sur la mer

Hier lundi, a eu lieu l'inauguration officielle du chemin de fer « le plus extraordinaire du monde », qui relie Key-West à La Floride. Key-West est situé sur une des nombreuses petites îles qui prolongent la Floride et, sur 200 kilomètres de longueur qu'aura le nouveau chemin de fer, 120 environ seront entièrement au-dessus de la mer et une vingtaine seront construits sur les îlots de corail appelés « keys ».

La construction de ce chemin de fer n'a pas demandé moins de six ans et, naturellement, son prix de revient est énorme.

Les Espagnols au Maroc

L'agent de la maison française Braunschvig ayant pris régulièrement possession, en présence du gouverneur de Larache et des notaires indigènes, d'un terrain appartenant au maghzen, pour lequel il avait passé un bail, le consul d'Espagne à Larache a protesté devant le gouverneur.

Le consul a déclaré que l'Espagne ne saurait admettre que le maghzen dispose des terrains situés dans sa zone. Il a ajouté que dans le but de sauvegarder les intérêts de son pays, un détachement de soldats espagnols allait s'établir près du terrain en question. En effet, quelques heures après, des soldats espagnols entouraient ledit terrain situé à deux heures et demie de Larache.

Nouvelles diverses

La *Gazette de l'Allemagne du Nord* dément le bruit des fiançailles de la princesse Victoria-Louise de Prusse avec le grand-duc héritier de Mecklembourg-Strelitz.

— L'ambassadeur de Russie à Berlin, le comte d'Osten-Sacken, est gravement malade.

— On signale une nouvelle candidature à la présidence des Etats-Unis. C'est celle de M. Cummins, sénateur d'Iowa, qui se présente comme radical.

— On annonce la nomination de M. Reboul, préfet du Maine-et-Loir, ancien préfet de la Haute-Savoie, comme directeur du personnel au ministère des finances à Paris.

— On annonce la mort de M. Milioutine, le fondateur du parti octobriste en Russie.

Echos de partout

APACHOMANIE

A tout propos notre siècle se révèle comme une époque d'incohérence.

Il n'est pas de jour où les bons citoyens ne réclament, en termes indignés, des mesures rigoureuses contre le pullulement des apaches, qui, avec une audace croissante, multiplient, même en plein midi, leurs sinistres exploits.

Or, parallèlement, on constate de toutes parts l'existence d'une sorte d'*Apachomanie* sociale.

A Paris, au café-concert, dans les music-halls, on exhibe et on glorifie l'Apache sur la scène. Bien pis ! Non content de triompher sur les planches, voici que l'Apache est en train de faire la conquête des salons. Une mode étrange, celle du « travesti faubourien », s'acclimate dans le monde parisien, où l'on va, paraît-il, jusqu'à donner des « bals d'apaches » !

Une fête de ce genre vient d'avoir lieu, à Paris, où les invités, affectant les « allures chaloupées », arborèrent « les maillots à rayures écarlates, les vestons trop courts et les casquettes trop hautes ».

« Un agent bénévole, dit un journal, assurait le service d'ordre de cette soirée désordonnée. Et, sans apparat, descendus des automobiles étincelantes, apaches et « apacheresses » — le mot permet d'en éviter un autre — vinrent orner de leur modernisme aigu deux salons Louis XV où des portraits de seigneurs en perruque n'en croyaient pas leurs yeux. »

Point n'est besoin, d'ailleurs, d'être un « seigneur en perruque » pour s'étonner d'une aussi fâcheuse dépravation du goût.

Q'auraient dit les héros de cette déconcertante mascarade, si, en rentrant du bal, au coin d'une rue déserte, leurs somptueuses automobiles avaient été brusquement assaillies par des malandrins — porteurs, eux aussi, d'un « travesti faubourien », mais « apaches pour de vrai » ?

POUR PARLER A UN AUTOMOBILISTE

— Etes-vous content de votre nouvelle voiture ?

— Combien avez-vous de chevaux, de cylindres ?

— Vraiment, jamais la moindre panne !

— La limousine, c'est agréable, mais c'est bien trop lourd pour la route.

— Ce qui est ruineux, ce sont les pneus.

— Votre voiture consomme-t-elle beaucoup d'essence ?

— Les piétons sont d'une imprudence inouïe.

— Et les cyclistes, donc, c'est bien pis !

— Maintenant, quand je suis dans une voiture à chevaux, je trépigne.

— Il faut avouer que ça avait du chic, une belle paire bien attelée.

— L'auto a supprimé les distances.

MOT DE LA FIN

Entre deux copains :

— J'ai trouvé un franc... Avec ça, on va se payer pour 90 de petits verres et pour 10 de pain...

— Pourquoi tant de pain ?

CHRONIQUE MILITAIRE

LES AÉROPLANES MILITAIRES

Le ministre de la guerre français a présenté un projet de loi qui attribue vingt aéroplanes à chaque corps d'armée.

Confédération

LES ASSURANCES

Le comité central de la Société vaudoise d'agriculture et viticulture adresse aux membres de la Société un appel en faveur de la loi sur les assurances.

En Valais, le Conseil de district de l'Entremont a décidé à l'unanimité d'adresser à la population une proclamation recommandant chaudement le vote de la loi.

A Riddes, l'Association des secours mutuels a décidé d'appuyer énergiquement la loi.

Une conférence en faveur de la loi sera faite ce soir, mardi, à Sion, devant la Société des arts et métiers, par M. Kuntschen, conseiller national. L'assemblée des délégués du parti conservateur catholique du canton de Thurgovie a voté une résolution en faveur des assurances. Elle a donné pleins pouvoirs au comité de faire les démarches nécessaires pour assurer l'acceptation du projet.

Le concours d'affiches de l'Exposition nationale. — On nous écrit de Berne :

Le concours d'affiches de l'Exposition nationale offre l'intérêt le plus divertissant à ceux que n'effarouchent pas les excentricités. Car les débordements de l'imagination s'y manifestent parfois sous la forme la plus délirante. Ainsi, nous voyons une Helvétia portée en palanquin par trois bonshommes qui personnifient l'industrie, l'agriculture et le commerce. Plus loin, c'est une manière de singe coiffé d'un chapeau annamite qui forme le motif principal. Là, le motif décoratif est fourni par des figures byzantines. Des artistes se sont contentés, pour tout symbole, d'une nécropole ou d'un fût de colonne couronnant un sommet. Les cubistes même ont fait leur apparition, en nous représentant des figures et des montagnes formées de cubes juxtaposés.

Les amateurs de lignes harmonieuses et de belles proportions seront moins satisfaits. En règle générale, le dessin est franchement mauvais. En outre, nos artistes suisses semblent le plus souvent ignorants des nécessités d'une bonne affiche. Et, parmi les projets les mieux réussis, on en trouve qui feraient très bien en tableaux, sur la toile, mais qui donneraient des affiches médiocres. C'est presque le reproche que nous pourrions faire à celui de M. Cardinaux, honoré du premier prix ; certes, ni le cheval ni l'éphèbe qui le monte ne manquent d'allure, et le paysage de Berne avec les Alpes à l'arrière-plan est très intéressant ; mais le dessin est un peu flou, et nous craignons que les nuances de la couleur, qui présentent la valeur réelle de ce projet, ne disparaissent à la reproduction. A notre humble avis, plusieurs autres, même parmi ceux qui n'ont pas été primés, auraient mieux répondu à l'attente générale. Souhaitons à M. Cardinaux que la perfection de la reproduction nous donne tort. Nous ne demandons pas mieux.

Caisses d'épargne Raiffeisen. — Hier après midi, lundi, s'est tenue à Olten l'assemblée extraordinaire des délégués des Caisses Raiffeisen affiliées à la Fédération suisse. L'assemblée, qui comptait 232 délégués, a été présidée d'une main ferme par M. Schwaller, préfet du Collège de Fribourg, président des Caisses Raiffeisen de la Singine.

L'ordre du jour portait la discussion du projet de création d'une Caisse ou Banque centrale. Après un débat approfondi, et par instants mouvementé, la question a été renvoyée, pour nouvelle étude, à une commission spéciale composée du conseil de surveillance actuel et de six autres membres. Ces six membres adjoints sont : M. le conseiller d'Etat Musy, de Fribourg ; M. Figi, sous-directeur de la Banque cantonale, à Fribourg ; M. Mounot, pasteur (Vaud) ; M. Brodmann (Bâle-Campagne) ; M. Scherrer, député (Saint-Gall) ; M. Jecker, (Soleure).

Le comité en charge a donné sa démission, mais il continuera à fonctionner jusqu'à la prochaine assemblée générale. Les délégués ont témoigné leur gratitude et leur sympathie aux dévoués membres du comité et en particulier à l'infatigable président central, M. le curé Traber, qui a tant travaillé pour populariser en Suisse la belle cause des Caisses Raiffeisen.

Les questions du mouvement bancable des Caisses a donné lieu aussi à un échange de vues intéressant. Il été décidé de laisser à ce sujet toute liberté aux groupements cantonaux ou régionaux, jusqu'à la solution définitive du projet de création d'une Caisse centrale.

CANTONS

BERNE

La gare de Thoune. — On nous écrit :

La fusion dont vous entretenait ma dernière lettre entre la société des bateaux à vapeur des lacs de Thoune et de Brienz a été votée, avec suppression de l'article 11a, par deux mille deux cents quarante-cinq voix contre cent quatre vingt-six.

C'est donc par une majorité de plus de 2000 voix que les actionnaires de la société de navigation des lacs précités ont brisé l'épée de Damoclès qui était suspendue si malencontreusement sur la tête des Thounois.

Les négociations vont commencer sur un terrain nouveau à propos de la jonction entre la nouvelle gare et les vapeurs du lac de Thoune.

VAUD

Une dissidence radicale. — Dans une élection au Grand Conseil, pour le cercle d'Orbe, au second tour de scrutin, M. Ravussin, commis postal, jeune-radical, a été élu député par 539 suffrages contre 397 donnés au candidat radical officiel.

CHRONIQUE UNIVERSITAIRE

Le Grand Conseil de Zurich a invité le Conseil d'Etat a examiner s'il n'y aurait pas lieu de créer à la faculté d'économie politique de l'Université une chaire spéciale pour l'histoire et la théorie du système coopératif.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Un maire socialiste part avec la caisse. — L'émotion est grande à Houplines (France du Nord), dont le maire, M. Sohier, premier magistrat de cette commune depuis un grand nombre d'années, et l'un des principaux chefs du parti socialiste unifié, a disparu depuis vendredi dernier sans qu'on puisse savoir ce qu'il est devenu.

M. Sohier était, de plus, gérant de la caisse de la coopérative socialiste. Or, on a eu besoin depuis son départ d'effectuer des payements, et on a constaté dans la caisse un déficit qu'on ne peut encore évaluer exactement, mais qui s'élève au minimum à une vingtaine de mille francs.

Aucune enquête n'est ouverte encore ; mais la disparition du maire a été signalée à la gendarmerie et aux autorités. Le commissaire spécial d'Armentières est arrivé à Houplines.

Collision de trains. — Un train express du chemin de fer Central Illinois, (Etats-Unis) qui allait à toute allure, est venu heurter l'arrière d'un train de voyageurs qui stationnait à Centralia pour prendre de l'eau. M. Harriday, ancien président de l'Illinois-Central, M. Melcher, 2me vice-président et avocat du chemin de fer de Rock-Island, et M. Wright, ancien secrétaire d'Etat à la guerre, ont été tués. Une vingtaine d'autres voyageurs ont été blessés.

Ecrasée sous un bloc de rocher. — Un éboulement de rochers s'est produit à Marçon (Sarthe). Deux maisons et leurs dépendances ont été détruites. Une veuve âgée de soixante-douze ans a été broyée par un bloc de 30,000 kilos ; il a fallu quatre heures de travail pour dégager son cadavre.

SUISSE

Accidents de lugeage. — A Frauenfeld, une luge sur laquelle sept enfants avaient pris place a été jetée contre un poteau téléphonique. Un garçon a été grièvement blessé.

A Saint-Gall, plusieurs accidents de luge se sont produits dimanche. Deux messieurs et une dame qui se lugeaient ensemble se sont cassé les jambes.

Un petit garçon s'est fracturé le pied ; enfin un lugeur qui s'était jeté contre une voiture a dû être transporté à l'hôpital dans un état grave.

A Samaden, un jeune homme, nommé Bogdan Staniszewsky, âgé de 18 ans et originaire de Souwalki (Pologne), vient de mourir des suites d'un terrible accident survenu le 14 janvier.

Staniszewsky était tombé si malheureusement en se lugeant qu'il se blessa au foie et qu'il eut les intestins perforés en plusieurs places.

Empoisonnement. — A Courtedoux, dans une famille, on a constaté des symptômes d'empoisonnement. Après le repas du soir, le père, qui était déjà souffrant, a succombé. Les autres personnes pourront être sauvées. On croit que l'empoisonnement a pour cause l'emploi de mauvais saindoux.

Notes d'hygiène

APPRENONS A RESPIRER

Un savant français, le docteur Marquat, explique suivant quelle méthode il nous faut discipliner notre respiration dans la marche ordinaire ou rapide, en terrain plat ou montant et surtout dans l'ascension des escaliers si élevés à notre époque. Mettez ces conseils en pratique, vous qui êtes encore en bonne santé et vous éviterez le fâcheux essoufflement ; quant à vous dont le cœur a déjà fléchi, ils auront pour consolation de diminuer sensiblement les effets de votre malaise.

En matière de respiration on doit distinguer le rythme et la vitesse.

Le rythme, chez un sujet normal et au repos, est le suivant : la durée de l'expiration est environ deux fois plus longue que celle de l'inspiration. Quant à la vitesse, elle sera telle que l'acte respiratoire puisse se renouveler dix-sept à dix-huit fois par minute.

Mais que la marche commence, qu'elle devienne rapide et surtout ascensionnelle, immédiatement le rythme de la respiration se modifie et sa vitesse s'accélère : c'est l'essoufflement qui, peu à peu, s'établit. Pour l'éviter, il faut maintenir normal le rythme de la respiration ; il suffit pour cela de respirer sur une mesure à temps égaux et de donner à chaque phase de la respiration le temps qui lui convient. Par exemple, l'expiration peut coïncider avec les deux premiers pas, l'inspiration avec le troisième et ainsi de suite.

Le promeneur de santé normale qui, en terrain plat, fait moins de cent pas à la minute peut conserver sa respiration habituelle. Si, pressé par l'heure, il accélère son allure pour atteindre de cent à cent quatorze pas par minute, il lui faudra en même temps régler son acte respiratoire sur sa nouvelle vitesse : il respirera dix-huit à dix-neuf fois par minute sur un rythme correspondant à

---

11 *Feuilleton de la LIBERTÉ*

COUSINE SANS-GÊNE

par ROGER DOMBRE

Tout est bien brûlé, bien sec, dans ce pays où les pluies sont rares dès que vient l'été, je n'en disconviens pas ; mais, comme nous approchions de la Maraude, on entrevoyait des îlots de verdure, des « pinèdes » feuillues qui faisaient rêver et que je vais certainement explorer tantôt.

Enfin la demeure de feu M. de Cramazoux apparut à nos yeux, et je me pinçai pour me rappeler à la réalité, car j'étais loin de me représenter quelque chose de plus joli, de plus tentant à habiter.

Je regardai maman ; dans sa surprise, elle s'était levée à demie, puis elle retomba sur les coussins de cuir, littéralement conquise par la « tanière » de notre Renée.

Nous arrivâmes.

D'un bond gracieux, notre cousinette sauta à terre et offrit la main à maman en lui disant, de ce petit air gentil qu'elle sait prendre souvent, tu sais, Christian :

« Ma tante, votre nouveau *home* vous plaît-il ? Vous voilà châtelaine, à présent. »

Quant à Marthe et Béatrix, elles étaient bleues... non seulement de costume, comme tu l'as vu, mais d'étonnement, elles aussi.

Et, joyeuses, elles ont battu des mains.

Nous avons fait la connaissance d'Anaxagore et de son épouse. Dans un jargon intraduisible ils nous ont souhaité la bienvenue, et dame Ursule a sympathisé avec eux sans les comprendre.

Remettant au lendemain la visite du jardin, nous avons pris possession de nos chambres qui sont un peu simplettes, au dire de Mlle Renée, mais que je déclarerai délicieuses quand nous les aurons fleuries.

Ce qui pressait le plus était de dîner : vu la chaleur excessive qui régnait dans les wagons, nous n'avions rien pris en route, aussi nos estomacs réclamaient-ils impérieusement une revanche.

Balthazarine avait bien préparé un « en-cas », mais la brave femme recula de stupeur à la vue de nos appétits mal satisfaits par cette collation.

Nous avons failli manger notre meilleure amie, Mme Victoria, rôtie avec des pommes de terre nouvelles autour. Heureusement, Renée a découvert dans une valise un kilo de petits fours apportés de Paris par notre prévoyante mère, et nous nous sommes jetées voracement dessus.

Après le repas, nous étions si fatiguées que nous nous sommes toutes couchées avec ensemble et conviction, après nous être bien et dûment barricadées dans nos appartements.

Nous avons dormi comme des anges, du moins moi, et pour les autres je le suppose, car je n'entends remuer personne encore.

Réveillée de bonne heure par un indiscret rayon de soleil traversant la persienne, je me suis levée en tapinois, ai écarté les volets, et j'écris à mon bon frère Christian, comme tu le vois.

Une bouffée d'air odorant soulève mes rideaux, air pur du matin qui sent le foin coupé et toutes sortes de bonnes choses ; le ciel est d'une pureté de cristal bleu ; de ma place, par la fenêtre ouverte, j'aperçois des recoins verts et fleuris, des sentiers ombreux, des terrasses déjà ensoleillées... j'entends des battements d'ailes dans les branches, et puis il m'arrive une délicieuse odeur de pins humidifiés par la rosée de la nuit.

Tiens, Christiano, je voudrais que cette heure durât toujours.

. . . .

Ah ! bien, oui, mon pauvre frère !... Durer toujours, ce calme, cette béatitude !...

J'ai été interrompue par le bruit d'une discussion — pour ne pas dire dispute — venant de l'appartement des « petites ».

Voici le tableau :

Mme Sans-Gêne seule était levée et, dans un costume on ne peut plus simple, une éponge ruisselante d'eau à la main, une barre de colère entre ses fins sourcils bruns, elle pérorait pour le plus grand bien de Marthe et de Béatrix encore couchées, les paresseuses !

Celles-ci ripostaient, du fond de leur lit douillet, chacune d'un avis différent, d'ailleurs, et criant à qui mieux mieux. C'est ce qu'on appelle, je crois, l'*harmonie des familles*.

« Bon ! pensai-je, nous aurons de l'orage aujourd'hui ; quel dommage avec ce ciel si pur ! »

Au milieu du jour douteux et un peu faux que donnent les persiennes fermées, Renée paraissait tragique avec sa frimousse de souris mal réveillée... Elle affirmait que le grand silence de la campagne l'*avait empêchée de dormir* et qu'elle regrettait ce bon bruit des rues parisiennes si agréable à entendre à toute heure du jour !... Que dis-tu de cela ?

Mes sœurs protestaient, ou du moins Marthe ; Béatrix disait qu'il faut un juste milieu et que des mugissements d'animaux et des chants de coqs feraient mieux dans le paysage.

Ah ! mon Christian ! qu'il est difficile de faire entendre raison à tout ce petit monde-là !

Enfin, maman réveillée à son tour, toute la smala sur pied et le chocolat pris, nous avons fait le tour du propriétaire.

Ah ! le petit propriétaire en jupons ! Il geignait tout le long de la promenade et critiquait tout, tandis que nous autres, nous nous émerveillions. Non que la Maraude soit une propriété *rothschildienne* ; loin de là, mais on y est bien, très bien même.

Je ne veux pas te la dépeindre, préférant t'en laisser la surprise, à toi, seul des chers attendus qui ne la connaisse pas.

Et que ce bon air te fera du bien, mon petit frère !

Comme relations mondaines, par exemple, je crois que nous n'aurons pas grandes ressources, au vif déplaisir de Béatrix qui aime les visites.

Bah ! nous nous suffirons à nous-mêmes quand nous serons au complet, étant assez nombreux et surtout gais pour cela. A nous tous, et peut-être avec quelques voisins de bonne compagnie, nous formerons un petit faubourg Saint-Germain en pleine Provence et ce sera charmant.

Adieu, mon frère, je t'envoie des kilos et des kilos de tendresses à partager entre toi, papa et Henri, de toutes, bien entendu, et en particulier de ta vieille sœur.

CLOTILDE.

VIII

Mon cher Christian,

Mon Dieu ! c'est à toi que j'adresse ma prose, parce que tu es le membre le plus poétique de notre famille, le plus raisonnable peut-être aussi après mon oncle et ma tante, et puis enfin parce que tu es mon préféré (salue !).

Depuis notre arrivée à la Maraude, j'ai peu décoléré, et j'avoue que ce doit être moins qu'agréable pour ta mère et pour tes sœurs ; qu'est-ce qu'elles t'en disent, hein ?

Si nous n'étions venues habiter ma tanière qu'en août, comme mon oncle, Henri et toi, je n'aurais sans doute pas récriminé ; mais en juin, à l'époque de Paris la plus délicieuse !

Quel crime !

Si, au moins, cette tanière était une élégante villa située au Prado ou sur la route de la Corniche, d'où l'on verrait des passants, des voitures et des tramways, et surtout la mer, où l'on se sentirait près de la ville, *dedans*, pour ainsi dire ! Mais non, être dans la banlieue comme ils appellent ce pays ! à Saint-Antoine !

Ne voir personne, n'entendre aucun écho mondain, pas de musique... sauf celle que nous faisons nous-mêmes !... Quelle calamité !

J'ai proposé à ma tante de louer à la journée un joueur d'orgue de barbarie... Dans le lointain de la pinède, ces accords un peu... barbares ne manqueraient peut-être pas d'harmonie.

Mais ta mère, j'ose à peine l'écrire, m'a ri au nez. Quant à tes sœurs, Clotilde surtout, comme ma tante, elles ne partagent pas ma manière de voir sur la campagne et trouvent délicieux ici. Quel goût !

Je suis déjà tannée comme un vieux pruneau ; et ça ne m'amuse pas, va ! Tes sœurs n'éprouvent pas la même douleur, sauf peut-être un peu Clotilde, car elles ont le privilège des blondes très blanches : de ne pas brunir.

(A suivre.)

LIVRES NOUVEAUX

LE MÉDECIN, son rôle dans la famille et la société, par le docteur J. Vincent. — 3 fr. 50. — Gabriel Beauchesne et Cie, éditeurs, Rue de Rennes, 117, Paris (6e).

Voici un livre qui est sans prétention et ne revendique d'autre autorité que celle d'une longue et loyale expérience. Son auteur s'est acquis un très légitime renom de science, de dévouement et de dignité professionnelle.

Cette œuvre est un essai de morale médicale, comme la synthèse d'une vie, comme le jugement sincère et calme d'un médecin d'autrefois sur les hommes et les choses de sa profession.

On devine quelle immense variété de sujets ce programme l'oblige à traiter. La famille, à elle seule, est déjà tout un monde ; et quand on aborde la société, c'est un champ presque infini qui s'offre au psychologue et au moraliste.

quatre pas pour l'expiration et à deux pour l'inspiration.

Il faut apprendre à monter un escalier, même vite, sans risquer l'essoufflement ; en moyenne, il y aura vingt-quatre marches à gravir par étape. Dans l'ascension lente, l'expiration se fera sur deux marches et l'inspiration sur la troisième, etc. Ainsi, avec seize respirations par minute, on sonnera à une porte du quatrième étage au bout de la seconde minute et cela sans aucune crainte d'être essoufflé. Portez la respiration à vingt pas par minute et la même ascension s'accomplira en une minute trente-six secondes seulement. Êtes-vous plus pressé? Expirez — sans mauvais jeu de mots — sur les quatre premières marches, et inspirez sur les deux suivantes et ainsi vous arriverez exactement en une minute au quatrième étage.

FRIBOURG

En l'honneur de M. le conseiller d'Etat Musy. — La commune d'Albeuve a offert dimanche soir un souper à son ressortissant, M. le directeur Musy, que le Grand Conseil vient d'appeler au gouvernement.

Les autorités, M. L. Morard, président du Grand Conseil, M. le Dr Savoy, préfet de la Gruyère, le dévoué pasteur de la paroisse, des délégations des communes de la haute Gruyère, plusieurs députés et amis personnels de M. Musy assistaient à cette petite fête, que la Société de chant d'Albeuve a agrémentée encore de ses plus beaux morceaux.

Des paroles très cordiales ont été échangées entre M. Musy, conseiller d'Etat ; M. Morard, président du Grand Conseil ; M. Savoy, préfet, qui fit un appel en faveur de la loi fédérale d'assurances ; M. Menétrey, rév. curé d'Albeuve ; M. Comba, instituteur ; M. Delatena, avocat, et M. Pasquier, qui parla au nom de la jeunesse d'Albeuve.

Le nouveau conseiller d'Etat a été particulièrement applaudi.

Nos professeurs. — Tandis que M. le Dr Beck multiplie, dans plusieurs cantons suisses, ses conférences en faveur de la loi fédérale d'assurances, d'autres membres de notre corps professoral universitaire vont apporter la bonne parole scientifique dans tous les coins du pays. C'est ainsi que M. le Dr Gockel, professeur de physique et météorologie à *notre Faculté des sciences, a parlé l'autre* dimanche à Zoug, devant une nombreuse assemblée convoquée par la section zougoise de la Société catholique d'éducation, des tremblements de terre et des éruptions volcaniques.

L'exposé du savant professeur a été chaleureusement applaudi.

En l'honneur de Guillaume II. — Le commers annuel en l'honneur de Sa Majesté Guillaume II aura lieu dans la grande salle des Charmettes, avec la solennité habituelle, jeudi soir, 25 janvier, à 8 h. ½.

La carte d'invitation est signée de M. le professeur baron von Overbeck et de M. P. Frey, étudiant en chimie.

Chemins de fer électriques de la Gruyère. — Les recettes des C. E. G. pour 1911 se sont élevées à 418,730 fr. 71 ; elles étaient de 404,960 fr. 61 en 1910, ce qui donne pour l'an dernier une plus-value de 13770 fr. 13.

L'augmentation provient surtout du trafic marchandises, tandis que le trafic voyageurs a subi un léger recul. Il a été transporté en 1911 : 56,231 tonnes de marchandises, qui ont rapporté 201,860 fr. 03 (182,159 fr. 07 en 1910).

La fièvre aphteuse en Veveyse. — La fièvre aphteuse, qui sévit en plusieurs endroits limitrophes du canton de Fribourg, n'a pu y être enrayée, malheureusement. Et, malgré les précautions des autorités, elle vient de faire son apparition dans deux étables du territoire de Châtel-Saint-Denis.

Le foyer de l'épizootie se trouve à la Planière, tranquille hameau situé au bord de la Veveyse, à un kilomètre au nord-est de la gare de Châtel.

Deux étables, avec 11 têtes de bétail, sont contaminées.

Cette constatation a jeté un émoi bien compréhensible parmi les éleveurs de la contrée et particulièrement parmi ceux de Châtel.

L'autorité compétente déploie une grande activité pour isoler le fléau et empêcher une plus grande contamination, dont on ne saurait calculer les conséquences.

SOCIÉTÉS

Chœur mixte de Saint-Nicolas. — Ce soir, mardi, à 8 ¼ h., répétition générale au local.

« Cæcilia », chœur mixte de Saint-Jean. — Ce soir, mardi, à 8 ½ h., répétition.

Gemischter Chor. — Heute Abend, 8 ¼ Uhr, Uebung.

Société militaire sanitaire suisse. — Ce soir mardi, à 8 h., au local, Brasserie Peier, 1er *étage, conférence sur les blessures de* guerre (suite) par M. le docteur Perrier.

Société de chant de la ville. — Répétition générale au *Faucon*, ce soir mardi, à 8 ¼ h.

Société V. S. E. A. Section de Fribourg. — M. Duby, secrétaire général des associations suisses de transport, à Berne, donnera en notre ville, sous les auspices de la section de Fribourg, une conférence sur les assurances-maladie et accidents. Cette conférence aura lieu au café du Simplon, demain, mercredi, 24 janvier, *à 8 h. 30 du soir.*

MEMENTO

Demain, mercredi, à 5 heures, à l'Institut de Hautes Etudes, conférence de M. Feugère. Sujet : *Beaumarchais.*

Œuvre des « Cuisines scolaires »

3me liste des donateurs

M. Schorderet, e. de farines : 1 bon de pain (valeur 10 fr.) ; M. Remy, rév. curé de l'Hôpital, 5 fr. ; Mlle Maroussia Lantier, Paris, 5 fr. ; Mme Lœb, 10 fr. ; M. Lhomme, rev. chapelain, Villaz-Saint-Pierre, 2 fr. ; E. D., 20 fr. ; M. Otto Gschwend, librairie de l'Université (2me don), 2 fr. ; M. Schnürer, prof. à l'Université, 5 fr. ; M. P. Misbach, étud., 2 fr. ; M. Wagner, prof. à l'Université, 5 fr. ; N. N., 5 fr. ; M. E. Bœnig, 3 fr. ; M. G. Serville, 2 fr. ; C. S., 3 fr. ; M. Dhéré, prof. à l'Université, 10 fr. ; M. Ch. Gottrau, pharmacien, 2 fr. ; M. Alfred Weitzel, 5 fr. ; M. Wirth, dentiste, 1 fr. ; M. Schrodner, étud., 1 fr. ; M. Manhart, étud., 1 fr. ; M. Hinberg, étud., 1 fr. ; M. Kirchen, étud., 1 fr. ; Anonyme, 20 fr. ; Mme Gaignat, 2 fr. ; M. Max Esseiva, 10 fr. ; M. Pierre Esseiva, 10 fr. ; Mme Knapp, Pérolles, 2 fr. ; Mme Vve Herling, Tour-Henri, 2 fr. ; Mme Philippe de Week, Jolimont, 5 fr. ; Mme Nathalie Breimeyer, 20 fr. ; Mme Lichtensteiger, av. de la gare, 5 fr. ; Mme Arthur Schœchtelin, Gambach, 5 fr. ; Mme Paul Favarger-Lorson, 2 fr. ; Mme Vve Mauron, Richemont, 5 fr. ; Mme Jules Winkler, entrep., 10 fr. ; Mlle Jeanne Lolling, 2 fr. ; Mme Paul Menoud, 2 fr. ; M. Joseph Mayer, 5 fr. ; Mlle Jaccoud, E. V., 5 fr. ; Mme Badoud-Glasson, 5 fr. ; M. A. Furrer, 5 fr. ; Mlle de Chollet, 5 fr. ; Anonyme, 10 fr. ; M. Barth. Thalmann, entrepreneur, 5 fr. ; Mme Hogg-Mons, 5 fr. ; M. le chanoine Bossens, 5 fr. ; Mme Bardy-Castella, 5 fr. ; P. A., 2 fr. ; Anonyme, 5 fr. ; Mme Rod. de Gottrau, 2 fr. ; Anonyme, 5 fr. ; M. E. Despont, 2 fr.

Note. — Nous tenons à ajouter à cette liste de don — qui n'a pas été publié l'année passée — de la Troupe du Théâtre Petit-Demange, soit la somme de 148 fr. 65 portée en compte dans l'exercice 1910-1911.

Avis. — Le comité de l'œuvre des « Cuisines scolaires » se permet d'annoncer au public fribourgeois qu'il va organiser sous peu une quête à domicile. Cette collecte est d'une absolue *nécessité*. Malgré la rigueur apportée dans l'admission des enfants, le *nombre en est très considérable* : 470 environ, chaque semaine. L'œuvre dépense chaque jour 100 francs ; déjà, l'on a dû entamer le petit fonds de réserve constitué avec peine au cours des dernières années. Et nous ne sommes qu'au milieu de l'exercice 1911-1912 !

Mais l'œuvre a pleine confiance en la généreuse Fribourgeoise. Tous ceux qui connaissent la misère de nos petits protégés voudront bien, avec leur habituelle sympathie, réserver un favorable accueil à nos quêteuses.

Publications nouvelles

CODE CIVIL ET CODE DES OBLIGATIONS, édition annotée par M. Virgile Rossel. — Edition de poche, reliée peau souple, titre or, prix : 5 fr. 50. Payot, éditeur, Lausanne.

Cette petite édition du *Code civil et du Code des obligations* réunis que publie la Librairie Payot et Cie *sera certainement fort* appréciée. Elle se présente sous la forme d'un élégant volume petit in-16, relié en peau souple et qui sera d'un emploi très commode. Elle rendra de précieux services à tous ceux qui auront à consulter le Code civil et le Code des obligations : membres des autorités judiciaires, avocats, notaires, étudiants, hommes d'affaires, particuliers. Il ne s'agit pas ici, en effet, d'une simple reproduction du texte légal, mais d'une véritable édition annotée.

M. Rossel a totalement refondu son édition du Code civil suisse paru en 1908. Le présent volume, en effet, comprend, outre le texte du Code civil suisse du 10 décembre 1907, celui du Code (revisé) des obligations du 30 mars 1911, ainsi que :

1. Tous les textes complémentaires, loi fédérale sur les rapports du droit civil, du 25 juin 1891, Conventions de La Haye du 12 juin 1902, Convention franco-suisse du 15 juin 1869, Arrêté du Conseil fédéral rectifiant quelques articles du texte français, du 7 avril 1911, Ordonnance sur les registres de l'état civil, du 25 février 1910, Ordonnance sur le registre des régimes matrimoniaux, du 27 septembre 1910, Ordonnance concernant l'inscription des pactes de réserves de propriété, du 19 décembre 1910, Ordonnance sur le registre foncier, du 22 février 1910, etc.

2. La conférence des articles du Code civil suisse, du Code des obligations, de la loi fédérale sur la poursuite et la faillite, etc., et l'auteur a veillé à ce que cette conférence fût aussi complète que possible.

3. La concordance avec le Code civil et le Code de commerce français, avec le Code civil et le Code de commerce allemand.

4. Les renvois aux pages de l'Exposé des motifs, des Messages du Conseil fédéral et du Bulletin sténographique des Chambres fédérales.

5. Des notes explicatives, beaucoup plus nombreuses que celles de la première édition.

6. *Les divergences qu'il a paru utile de* signaler entre les textes français, allemand et italien.

7. Des tables analytiques et, notamment, des index alphabétiques très détaillés.

8. Une introduction historique enfin.

Les éditeurs ont voulu faire surtout de cette édition annotée un ouvrage pratique en en soignant particulièrement la préparation matérielle. Le volume, solidement relié en peau souple et d'une exécution typographique irréprochable, se présente très élégamment.

Calendrier

MERCREDI 24 JANVIER

Saint Timothée, évêque et martyr

Saint Timothée fut disciple et auxiliaire de saint Paul dans ses missions. « Inspirez-nous l'esprit du Grand Apôtre ; apprenez-nous à *nous sanctifier.* »

Nouvelles de la dernière heure

Les élections au Reichstag

Berlin, 23 janvier.

Vers minuit, on connaissait les 80 résultats des élections de ballottage du 22 *janvier*. Sont élus : 27 socialistes, 18 membres du parti progressiste populaire, 13 nationaux-libéraux, cinq conservateurs, trois membres de l'union économique, trois membres du centre, trois guelfes, deux Polonais, un membre du parti de l'empire, un membre du parti allemand des réformes, deux membres de la ligue bavaroise des paysans, un libéral bavarois et un lorrain.

Berlin, 23 janvier.

Voici le bilan de la journée d'hier lundi, en ce qui concerne les élections au Reichstag :

Les socialistes gagnent 26 sièges et en perdent deux ; le parti progressiste populaire en gagne cinq et en perd cinq ; les nationaux-libéraux en gagnent sept et en perdent huit ; les conservateurs en gagnent un et en perdent quatre ; le centre en gagne deux et en perd deux ; les Polonais en perdent un ; le parti de l'empire en perd quatre ; l'union économique en gagne un et en perd *un ; les* guelfes en gagnent trois ; la ligue bavaroise des paysans en gagne deux ; les Alsaciens en perdent un ; les Lorrains en gagnent un et en perdent un.

Jusqu'à présent 364 députés au Reichstag sont élus. Les sièges se répartissent comme suit :

Conservateurs, 41 ; parti de l'empire, 12 ; union économique, 10 ; parti allemand des réformes, 3 ; conservateurs indépendants, 2 ; Polonais, 16 ; centre, 91 ; guelfes, 5 ; ligue bavaroise des paysans, 3 ; nationaux-libéraux, 37 ; ligue des paysans, 1 ; parti libéral bavarois, 1 ; parti progressiste populaire, 35 ; *socialistes*, 99 ; *Alsaciens*, 5 ; *Lorrains*, 2 ; Danois, 1.

A l'heure actuelle, les conservateurs gagnent six sièges et en perdent 18 ; le parti de l'empire en gagne trois et en perd 14 ; l'union économique en gagne trois et en perd dix ; la ligue bavaroise des paysans en gagne trois, le centre en gagne cinq et en perd 14 ; les Polonais en perdent un ; les nationaux-libéraux en gagnent 19 et en perdent 29 ; le parti progressiste populaire en gagne 13 et en perd *18 ; les socialistes en gagnent 59 et* en perdent 9 ; les guelfes en gagnent cinq et en perdent un ; les Alsaciens en gagnent deux et en perdent deux ; les *Lorrains en perdent* un ; le groupe des députés n'appartenant à aucun parti en gagne deux et en perd cinq.

Berlin, 23 janvier.

A Colmar, Peirotes, socialiste, est élu contre Hægy, du centre alsacien (9,600 voix contre 8,800).

A Strasbourg (campagne), Fuchs, socialiste, est élu à une majorité d'environ deux mille voix contre Jæger (d'aucun parti).

A Saverne, Roeser, nouveau, du parti progressiste populaire, est élu contre le Dr Hœffel, du parti de l'empire, ancien, par 9,843 voix contre 8,244.

A Boulay-Thionville, Windeck, Lorrain indépendant, est élu par *17,998* voix, contre le Dr Merdernach, du centre, qui en obtient 16,409.

A Metz, le Dr Weill, socialiste, est élu par 15,809 voix contre Lasolgne, Lorrain indépendant, qui en obtient 12,724.

Parmi les élus d'hier, lundi, on cite notamment les personnalités politiques suivantes :

M. Doerksen, du parti de l'empire, M. Vogt, de l'Union économique, M. Werner, du centre, le comte Oppersdorff, du centre, M. Schwabach, national-libéral, MM. Kæmpf, Gothein, von Payer, Haussmann, Korell, Træger, du parti progressiste populaire, les socialistes Hoffmann et Heine, M. Bruhn, du parti allemand des réformes.

Ont succombé : M. Rœsicke, conservateur, Trimborn, du centre, Bindewald, de l'*Union* économique, Leber, socialiste.

Berlin, 23 janvier.

Sp. — Parmi les principaux résultats des élections de ballottage au Reichstag qui ont eu lieu hier lundi, on signale les suivants :

Posen, comte d'Oppersdorff, centre, contre Lœnning, du parti pop.

Oppeln, 1re circ., Meyer, cons., élu contre Kuczka, Polonais.

Oppeln, 2me circ., Glowatzki, centre, réélu contre Waida, Polonais.

Oppeln, 4me circ., Warlo, centre, contre Jankowski, Pol., ancien.

Oppeln, 5me circ., Dombeck, Polon., contre Bitta, centre.

Oppeln, 6me circ., Sosinski, Pol., contre Biniszkiewicz, soc.

Cologne (ville) : Hofrichter, soc., contre Trimborn, centre (anc.), (26,634 contre 22,413).

Basse-Bavière (Straubing) ; Laux, ligue des paysans, contre Schelbeck, centre (anc).

Saarbrucken (Prusse rhénane), 23 janv.

Des désordres se sont produits à Vœlklingen à la suite de l'élection de M. Bassermann. Un cortège aux flambeaux a été reçu avec des cailloux. Un sous-officier de gendarmerie a été blessé *assez sérieusement à la tête. Plusieurs* individus ont cherché à s'emparer du drapeau qui figurait dans le cortège. Une dizaine d'arrestations ont été opérées.

Les rapports franco-italiens

Londres, 23 janvier.

Ce matin mardi les journaux anglais commentent tous la séance d'hier à la Chambre française et le discours du président du Conseil, à propos des incidents franco-italiens. Plusieurs organes jugent en termes sévères l'attitude de l'Italie.

Paris, 23 janvier.

Sp. — Le *Matin* dit que le gouvernement français demande à l'Italie de ra*mener les prisonniers du Manouba* dans un port français, ou le témoignage de l'Italie en ce qui les concerne sera reçu avec la même impartialité que le témoignage ottoman.

Tous les autres points de l'affaire seront soumis au tribunal de La Haye.

Si l'Italie n'accepte pas ces conditions de la France, celle-ci ira jusqu'au bout de ses droits.

Jusqu'ici, le gouvernement italien n'a pas répondu. On peut prévoir que l'incident ne sera pas réglé, même provisoirement, avant quelques jours.

Le *Matin* ajoute que la France maintiendra toutes ses réclamations et qu'elle ira même, s'il le faut, jusqu'à la rupture des relations diplomatiques.

D'autre part, le gouvernement français donnerait l'ordre aux constructeurs d'aéroplanes de ne plus vendre d'appareils à l'Italie.

Au conseil des ministres français

Paris, 23 janvier.

Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis hier soir lundi, en conseil de cabinet, au ministère des affaires étrangères, sous la présidence de M. *Poincaré. Le conseil s'est occupé de la* discussion en cours à la Chambre sur la réforme électorale.

Le président du conseil a communiqué les renseignements qui lui sont parvenus au sujet du *Carthage* et du *Manouba.*

La guerre italo-turque

Rome, 23 janvier.

A la Spezzia, (le grand port militaire italien, sur le golfe de Gênes) deux étrangers, qui se donnaient pour des Autrichiens, ont été arrêtés. On a saisi sur eux deux cassettes contenant des lettres et différents documents. Selon la *Tribuna*, il s'agit de deux Turcs qui séjournaient depuis quelques jours à la Spezzia, et ont pris secrètement des notes sur la marine italienne.

Milan, 23 janvier.

On mande par lettre de Benghazi au *Corriere della Sera* que neuf Arabes ont été pendus à Famdme. Ils étaient accusés d'avoir tiré des coups de feu contre un carabinier italien et d'avoir fait de l'espionnage pour l'ennemi.

Milan, 23 janvier.

Le correspondant du *Secolo* télégraphie de Tripoli que le commandant de division, lieutenant-général Pecori-Giraldi, qui avait commandé la marche en avant sur Birtobras et dont on avait annoncé déjà plusieurs fois la retraite, est souffrant. Ses amis lui auraient conseillé de rentrer en Italie, afin de se soigner. Le général Camerama, commandant de corps à Ancône, qui est attendu en Tripolitaine, le remplacerait.

Dans l'Action catholique italienne

Rome, 23 janvier.

Hier, s'est réunie la Direction générale de l'Action catholique en Italie, composée par les présidences des cinq organisations nationales (union électorale, union économique-sociale, union populaire, société de la Jeunesse catholique et Union des femmes catholiques). On s'est occupé surtout de la question scolaire (*le projet* d'un secrétariat national *pro schola* est déjà un fait accompli) et de la réforme électorale qui va être soumise au Parlement. On a parlé aussi de la presse et de la nécessité de procurer des relations plus étroites et plus suivies entre la Direction générale du mouvement catholique et les journaux quotidiens.

Pour la présidence de l'Union économique-sociale, qui devait être renouvelée par expiration des fonctions du président en charge, M. le comte Medolago-Albani, le Conseil de l'Union proposa au Pape, d'après les statuts, trois noms, ceux du comte Medolago, du commandeur Rezzara et de l'abbé Arena, de Vicence, qui est un des prêtres les plus dévoués à l'action et à l'organisation catholique en Italie. Le Saint Père a confirmé sa pleine confiance au comte Medolago, qui partant continuera à rester à la tête de l'*Union*, dont les tâches deviennent toujours plus étendues et plus ardues.

L'assassin du garçon de recette

Paris, 23 janvier.

La police tient enfin l'assassin de Gaby, le garçon de recette grièvement blessé, il y a quelque temps, rue Ordener. C'est un nommé Garnier, dit Raymond, 22 ans, boulanger, qui avait été arrêté dimanche. La photographie de Garnier ayant été présentée à Gaby, celui-ci l'a formellement reconnue comme *étant celle de son agresseur.*

Le ministère Canalejas

Madrid, 23 janvier.

Des difficultés politiques auraient surgi qui entraveraient à tel point le maintien au pouvoir du cabinet actuel que la démission collective du ministère serait imminente. Il paraîtrait que les conservateurs seraient appelés à remplacer les libéraux au pouvoir.

Madrid, 23 janvier.

L'attention des cercles politiques était fortement attirée hier soir lundi, par la visite que le chef du parti conservateur, M. Maura, a faite dans l'après-midi de ce jour au roi, puis par les entretiens que le président du conseil a eus dans la soirée avec le souverain. Dans les couloirs de la Chambre, on considère, tant parmi les libéraux que parmi les conservateurs, qu'une crise ministérielle est sur le point de se produire. La démission du cabinet ne serait présentée que demain mercredi, par considération pour le roi dont c'est aujourd'hui la fête onomastique. On a également remarqué les réunions tenues hier soir lundi, dans les salons de la *Chambre par plusieurs ministres et anciens* ministres, parmi lesquels se trouvait l'ancien président du conseil, M. Moret. L'impression générale est que demain ou jeudi les conservateurs reprendront le pouvoir.

Madrid, 23 janvier.

Le conseil de cabinet, tenu hier soir lundi, s'est terminé à minuit. Le ministère est virtuellement démissionnaire.

La politique turque

Constantinople, 23 janvier.

On assure ici que le ministre de la marine a donné sa démission.

Lock-out en Bohême

Prague, 23 janvier.

Neuf mille ouvriers des fabriques de machines de Prague ont été frappés de lock-out parce qu'ils refusent d'accepter *un nouveau règlement de travail.*

Les achats de charbon

Cardiff (Pays de Galles), 23 janvier.

La perspective de la grève empêche les commandes de charbon. Une grande Compagnie de navigation qui fait escale à Naples a dû commander cent mille tonnes de charbon aux Etats-Unis.

Collisions de trains

Bellegarde (Ain), 23 janvier.

Hier après midi, lundi, le train omnibus 573, à son arrivée en gare, a tamponné un train de marchandises en *formation. Quatre voyageurs de la voi*ture de queue sont blessés légèrement.

Paris, 23 janvier.

Sur la ligne de trams Lille-Roubaix (départ. du Nord), deux wagons sont *entrés en collision. Le conducteur d'une* des deux voitures a été tué, deux voyageurs plus ou moins grièvement blessés.

La révolution de Chine

New-York, 23 janvier.

Une dépêche de Pékin au *New-York Herald* annonce que l'impératrice douairière a décidé que l'empereur n'abdiquerait pas.

Pékin, 23 janvier.

Les princes mandchous se sont assemblés de nouveau dans la matinée d'hier lundi. Ils n'ont pris aucune décision sur la question de l'abdication. Ils inviteront Youan Chi Kai à assister aujourd'hui mardi à une nouvelle réunion.

On considère comme absolument démontré que les révolutionnaires seuls ont fomenté le récent attentat contre Youan Chi Kai.

On prépare une réception à Youan Chi Kai au palais du vice-roi à Tien-Tsin.

Londres, 23 janvier.

On télégraphie de Pékin au *Daily Telegraph :*

Le gouvernement républicain a frété 13 vapeurs de la Compagnie chinoise de navigation commerciale pour transporter le gros des forces révolutionnaires sur *les côtes du Chantoung.*

Les journaux de la métropole annoncent que l'avant-garde révolutionnaire est arrivée à Tche-Feu. Elle comprend environ neuf brigades et un bataillon de fanatiques armés de grenades à main qui ont juré de ne pas revenir vivants. Chacun de ces hommes porte huit bombes de cinq livres.

Le duc de Connaught

Washington, 23 janvier.

On a appris hier lundi, que le duc de Connaught, gouverneur général du Canada, se rendra à Washington, où il fera une visite à M. Taft. Cette visite, à l'origine, ne figurait pas au programme du voyage du duc.

Un aviateur se tue

Los Angeles (Californie), 23 janvier.

L'aviateur Rutherford Poge, en volant dans une réunion internationale d'aviation, est tombé d'une hauteur de 500 m. et s'est tué. Il avait reçu son brevet de pilote la veille seulement.

La grève d'Argentine

Buenos-Ayres (République Argentine), 23 janv.

La grève se poursuit sans incidents. Les représentants des Compagnies ont *rendu visite au président de la Républi*que. Ils lui ont expliqué pour quelles raisons ils ne peuvent pas réintégrer la totalité des grévistes. On assure qu'un certain délai sera accordé aux Compagnies pour rétablir le service normal. Si le délai expirait sans qu'on ait repris le service habituel, le gouvernement prendrait des mesures spéciales.

Le bruit court que le ministre des travaux publics démissionnerait.

La neige

Constantinople, 23 janvier.

Une maison d'habitation s'est écroulée à Stamboul sous le poids de la neige. Six personnes ont été ensevelies sous les décombres.

Belgrade, 23 janvier.

En Serbie, le vent a accumulé de telles quantités de neige en certains endroits que des trains ont été bloqués.

Dégel en Allemagne

Hambourg, 23 janvier.

Par suite du dégel, les cours d'eau charrient des glaçons et la navigation devient dangereuse. Sur l'Elbe, la circulation des bateaux est complètement paralysée.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Technicum de Fribourg

Altitude 642 m.

Longitude Est Paris 4° 19' 16" — Latitude Nord 46° 47' 38"

Du 23 janvier

BAROMÈTRE

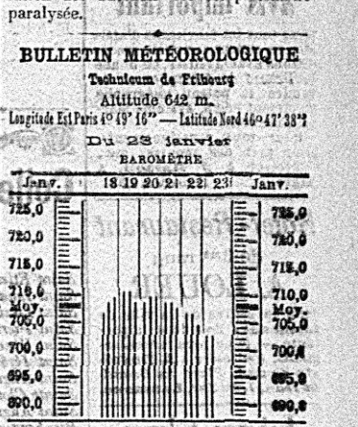

THERMOMÈTRE C.

Janv.	18	19	20	21	22	23	Janv.
8 h. m.	0	0	—2	—2	—1	—1	8 h. m.
1 h. s.	1	0	—1	1	0	1	1 h. s.
8 h. s.	1	0	—1	2	1		8 h. s.

HUMIDITÉ

8 h. m.	95	94	94	90	90	94	8 h. m.
1 h. s.	90	94	94	90	90	94	1 h. s.
8 h. s.	94	94	90	90	90		8 h. s.

Température maxim. dans les 24 h. : 3°
Température minin. dans les 24 h. : —2°
Eau tombée dans les 24 h. : — mm.
Vent { Direction : S.-O. / Force : léger.
Etat du ciel : nuageux.

Extrait des observations du Bureau central de Zurich.

Température à 8 heures du matin, le 22 janvier :

Paris	5°	Vienne	—7°
Rome	10°	Hambourg	2°
St.-Pétersbourg	—8°	Stockholm	—5°

Conditions atmosphériques ce matin, 23 janvier, à 7 h.

Généralement beau. Brouillard de Neuchâtel à Thoune. L'atmosphère est généralement calme. On signale le vent de l'est à Zurich et le fohn à Goschenen et à Ragaz.

Température minima — 7° à Davos ; —1° à 5° à Saint-Moritz ; —2° à Thoune ; ailleurs —1° à 1°, sauf à Locarno où il y a 5°. Coire où l'on annonce 6° et Ragaz où souffle le fohn et où la température est montée à 7°.

TEMPS PROBABLE

dans la Suisse occidentale

Zurich, 23 janvier, midi.

Ciel nuageux. Vent du sud-ouest. A la pluie. Neige à la montagne.

D. PLANCHEREL, *gérant.*

Souffrez-vous

de **rhumatisme, lumbagos,** ou de **douleurs musculaires rhumatismales,** faites un essai avec **l'emplâtre Rocco,** qui vous délivrera *de vos maux. Veiller à l'authen*ticité de la marque **Rocco.** 5671

Dans les pharmacies à 1 fr. 25.

Soieries et Foulards

dernières nouveautés.

Échantillons et catalogues gratuits

Grands Magasins de Soieries et Nouveautés

Adolf Grieder & Cie, Zurich

Refroidissements.

Les Pastilles Wybert, dites *Gaba*, de la Pharmacie d'Or, à Bâle, m'ont donné pour moi-même, pour mes enfants et pour des personnes âgées, de brillants résultats contre les toux violentes, les maux de cou et les catarrhes de la gorge

J. M., à Zurich.

En vente partout à 1 franc la boîte.

Demander strictement les PASTILLES GABA. 5094

LE

STIMULANT

Apéritif au Vin et Quinquina

Concessionnaires pour le canton de Fribourg

Les Fils de G. Vicarino, Fribourg.

On offre à vendre d'occasion le

Nouveau Larousse
ILLUSTRÉ

7 *volumes avec supplément* reliés demi-chagrin (vert)

S'adresser à la **Librairie catholique**, à **Fribourg**, qui indiquera.

OCCASION

A vendre bon vélo

roue libre.

Chapellerie Lichtensteln
rue de Lausanne, 72

Avis important

pour tous les fabricants d'articles en ciment auxquels, à conditions avantageuses, on donne la licence de fabriquer et de vendre le poteau télégraphe en ciment armé, système Marzoli, breveté.

Pour tous renseignements, pour prix des moules, etc., s'adresser à **J Marzoli, à Aigle.** H 20429 L 532

Hôtel-Restaurant

de 3me rang

A LOUER

dans le centre de la ville de **Lausanne.** Bénéfices importants. — Pour tous renseignements, s'adresser à **A. Duvoisin-Grand,** *Place du Grand-St-Jean, 1, au 2me,* **Lausanne.**

Auberge à louer

Auberge marchant bien, à **Fribourg,** est à louer tout de suite, éventuellement à vendre.

Les amateurs qui désirent obtenir de plus amples renseignements sont priés d'envoyer leur adresse sous chiffres H 420 F, à l'agence de publicité *Haasenstein & Vogler, Fribourg.* 534

A vendre tout de suite

pour raison de santé, **terrain, bâtiments, magasin et atelier** de photographie avec installation magasin, articles sport, des mieux situés dans station de bains renommée de la Suisse française

Ecrire sous chiffres Z 10460 L, à Haasenstein et Vogler, Lausanne. 533

Vous toussez?

Alors prenez vite de nos merveilleux et réputés

BONBONS DES VOSGES

aux bourgeons *de* sapins *des* Vosges — souverain *contre* rhumes toux catarrhes

En vente partout. **Déposé** Goût agréable.

16 ans de succès

Avis : Se méfier des imitations, lesquelles ne portent pas le mot **Vosges** inscrit sur chaque bonbon. Seuls fabricants : **Brugger & Pasche, Genève.**

A VENDRE

maison avec magasin, position centrale. 35,000 fr., dont 4 à 5000 fr. au comptant. Facilités pour le reste. H 292 F 437

Case postale 12013 Fribourg.

DENTISTE

F. MOLLET

Diplômé
de l'Ecole dentaire de Paris

Avenue de la Gare, 9
FRIBOURG

Reçoit de 9 à 12 h. et de 2 à 5 h.

Travaux modernes

TÉLÉPHONE 5.72

Pendant plus de 50 ans, ma femme était atteinte d'une affreuse

dartre

Pas une place de son corps n'en était exempte. Grâce au **Zuckoh Savon médical,** les dartres disparurent au bout de trois semaines. Ce savon est impayable. E. W. Al fr. (15 %) et 2.25 (35 % effet puissant). A empl. avec **Crème Zuckoh** (douce et ne graissant pas), à 1.25 et 3 fr. Dépôt : Pharm. **Bourgknecht.**

ALCOOL

MENTHE ET CAMOMILLES
GOLLIEZ

remède de famille par excellence contre les **indigestions, maux de ventre, étourdissements,** etc. (38 ans de succès)

En vente dans toutes les pharmacies, en flacons de **1 fr.** et **2 fr.**

Dépôt général : Pharmacie GOLLIEZ, Morat.

Collection de Vies de Saints

à 2 fr. le volume

Saint Etienne, roi de Hongrie, par **E. Horn.**
Saint Ignace de Loyola, par H. Joly
Saint Louis, par Marius Sépet.
Saint Pierre Fourier, par Léonce Pingaud.
Saint Vincent de Paul (1576–1660), par Emmanuel de Broglie.
Saint Jérôme, par le R. P. Largent.
Saint Augustin, par Ad. Hatzfeld.
Sainte Clotilde, par G. Kurth.
Saint Augustin de Cantorbéry, par le R. P. Brou, **S. J.**
Bienheureux (le) Bernardin de Feltre, par E. Flornoy.
Psychologie (la) des Saints, par H. Joly.
Saint Théodore, par l'abbé E. Marin.
Saint Pierre, par L.-Cl. Fillion.
Saint Francois de Borgia, par Pierre Suau.
Saint Colomban, par l'abbé Eug. Martin.
Bienheureux (le) Curé d'Ars, par Joseph Vianey.
Saint Odon, par Dom du Bourg.
Sainte Vierge (la), par R. M. de la Broise.
Bienheureuses Carmélites (les) de Compiègne, par Victor Pierre.
Saint Paulin de Nole, par André Baudrillart.
Saint Irénée (IIme siècle), par Albert Dufourcq.
Bienheureuse (la) Jeanne de Lestonnac (1556–640), par l'abbé R. Couzard.
Saint Léon IX (1002-1054), par l'abbé Eugène Martin.
Saint Wandrille, par Dom Besse.
Bienheureux (le) *Thomas More*, par Henri Brémond.
Sainte Germaine Cousin, par Louis Veuillot, complétée par François Veuillot.
Saint Alphonse de Liguori, par le baron Angot des Rotours.
Saint Victrice, évêque de Rouen, par E. Vacandard.
Sainte Hildegarde (1098–1179), par Paul Franche.
Bienheureuse (la) Marie de l'Incarnation. Madame Acarie, par Emmanuel de Broglie.
Bienheureux (le) Grignion de Montfort, par Ernest Jac.
Saint Boniface (680-755), par G. Kurth.
Saint Hilaire, par le R. P. Largent. 1 vol.
Saint Gaëtan, par R. de Maulde La Clavière.
Sainte Thérèse, par Henri Joly. 1 vol.
Saint Yves, par Ch. de La Roncière.
Sainte Odile, patronne de l'Alsace, par Henri Welschinger.
Saint Antoine de Padoue, par l'abbé Albert Lepitre.
Sainte Gertrude, par Gabriel Ledos.
Saint Jean-Baptiste de la Salle, par A. Delaire.
Vénérable (la) Jeanne d'Arc, par L. Petit de Julleville.
Saint Jean Chrysostome, par Aimé Puech.
Bienheureux (le) Raymond Lulle, par **Marius André.**
Sainte Geneviève, par l'abbé Henri Lesêtre.
Saint Nicolas Ier, par Jules Roy.
Saint François de Sales, par Amédée de Margerie.
Saint Ambroise, par le duc de Broglie.
Saint Basile, par Paul Allard.
Sainte Mathilde, par L.-Eugène Hallberg.
Saint Dominique, par Jean Guiraud. 1 vol.
Saint Henri, par l'abbé Henri Lesêtre.
Saint Benoît-Joseph Labre, par Mantenay.
Saint Séverin, par André Baudrillart.
Sainte Mélanie (383–439), par Georges Goyau.
Saint Pierre Damien, par Dom Réginald Biron, **O. S. B.**
Les Martyrs de Gorcpm, par Hubert Meuffels.
Sainte Hélène, par le R. P. A.-M. Rouillon.
Madame Louise de France. La Vénérable Thérèse de Saint-Augustin, par Geoffroy de Grandmaison.
Vénérable (le) Père Eudes, par Henri Joly.
Sainte Colette, par André Pidoux.
Bienheureux (le) Frà Giovanni Angelico de Fiesole, par Henry Cochin.
Saint Martin, par Adolphe Regnier.
Saint Eloi, par Paul Parsy.

En vente à la Librairie catholique et à l'Imprimerie Saint-Paul, Fribourg

---

Salle de la Grenette

Jeudi 25 janvier, à 8 heures

GRAND CONCERT
Raoul de KOCZALSKI

Prix des places : 5, 3 et 2 fr.

Billets en vente dès ce jour, au magasin de musique L. Von der Weid et le soir à l'entrée. 453

Un extrait des principales publications médicales suisses et étrangères : « **Le Lysoform médicinale** est meilleur antiseptique pour remplacer le lysol, le sublimé, etc., il n'est ni *caustique* ni *toxique*, ne *tache pas le linge*, tout en étant très actif et d'un *emploi facile.* » Etant données les nombreuses contrefaçons, prière d'exiger la marque de fabrique :

Dans toutes les pharmacies :
Gros : Anglo-Swiss Antiseptic Co, Lausanne.

Lysoform

La Banque de l'Etat de Fribourg

reçoit des dépôts sur carnets d'épargne à **4 % jusqu'à 5000 fr.**

Ces dépôts jouissent, outre la garantie de la Banque, de la **garantie sans restriction de l'Etat de Fribourg.**

Montant des dépôts d'épargne

A fin décembre 1908	Fr. 1,786.467.88
A fin décembre 1911	» 6,839,553.26

S'adresser au guichet, N° 7, de la Banque de l'Etat, Place Notre-Dame, à Fribourg, ou à nos agences de

Bulle	M. Alf. Reichlen	Estavayer-le-Lac,	M. Alex. Francey
Romont	M. Fr. Donzallaz	Cousset	M. Alex. Francey
Morat	M. H. Derron	Tavel	M. D. Zbinden
Châtel-Saint-Denis,	M. J. Philipona		

AVIS

La Société du Moulin agricole de Courtepin demande un

maître-meunier

Les intéressés peuvent s'inscrire et prendre connaissance des conditions chez **M. A. Werro,** président, à **Cormérod.** H 393 F 519

ON DEMANDE

pour entrer au 1er février, une **fille de cuisine** et une jeune fille pour les chambres et l'office. 438

S'adresser sous H 294 F, à l'agence de publicité *Haasenstein & Vogler, Fribourg.*

A LOUER

Avenue de Pérolles, divers locaux, chauffés, pouvant servir de bureaux, entrepôts, ou magasins. H 233 F 50

Adresser les offres à **Week Æby et Cie,** *banquiers,* **à Fribourg.**

S. VILLARD

commissaire-géomètre

Porteur du diplôme fédéral

A OUVERT SON BUREAU

rue Grimoux, 7

FRIBOURG

ON DEMANDE A LOUER

pour le 25 juillet, éventuellement plus tôt

un appartement

de cinq ou six pièces, cuisine et buanderie, 1 ou 2 mansardes, véranda ou jardin, exposé au soleil.

Adresser les offres avec prix, sous H 401 F, à *Haasenstein et Vogler, à Fribourg.* 527

PERDU

dimanche 21 janvier, à 2 h. après midi, à l'avenue du Moléson, Gambach, une petite chienne Dachs, brune.

La ramener, contre récompense, à l'**Auto-Garage Terminus,** *Grand'Places.* **Fribourg.** H 349 F 526

On demande, pour le 1er février, chez une dame seule, une

femme de chambre

de toute confiance, sérieuse, expérimentée et munie d'excellentes recommandations

Ecrire sous H 31 N, à Haasenstein & Vogler, Neuchâtel.

Vente juridique

L'office des faillites, à Tavel, vendra en 2me mise, **jeudi 25 janvier,** à 3 h. de l'après-midi

l'Hôtel des Alpes, à Guin

La vente aura lieu à tous prix. H 343 F 496

Tavel, le 18 janvier 912.

Le préposé : **L. POFFET.**

ON DEMANDE

pour le courant de février, un domestique ou un ménage pour la tenue d'un jardin et soins d'un cheval.

S'adresser à **M. de Boccard,** *rue de Lausanne, 34,* **Fribourg.** H 379 F 520-115

H. LIPPACHER

Médecin-chirurgien-dentiste

FRIBOURG

rue du Tilleul, 153

Bâtiment du Gothard

Consultations de 9 à 12 h. et de 2 à 5 heures

Spécialiste pour la pose de dents artificielles

Reçoit tous les mardis à Romont

Hôtel du Cerf

TÉLÉPHONE 1.30

BONNE TOURBE

Guter Torf

per Fuder (par char)
23 fr., franco Fribourg
gegen bar (comptant)

J.-H. PFEIFER, Guin

JOLI APPARTEMENT

à louer pour tout de suite ou plus tard

S'adresser à **de Lorenzi,** *rue Louis Chollet, 15.* 5930

Capital de garantie
560,000 francs

Fonds de réserve
720,000 francs

Bonification aux assurés de 1908 à 1910
Fr. 421,247.05

ELVETIA

Assurance Mutuelle Suisse contre les accidents

A ZURICH

Succursale à GENÈVE

La Société traite aux meilleures conditions les assurances

Individuelles,
Voyages,
Collectives d'employés,
Agricoles,
Responsabilité civile à l'égard de tiers,
Maladies.

Pour tous renseignements, s'adresser à la succursale de Genève ou à l'agent général, **M. Arthur BLANC, rue de l'Hôpital, 3, Fribourg.** H 6283 X 114

Le Café de Malt Kneipp-Kathreiner

est le seul parfait succédané du café. Comme mélange au café d'importation il doit être préféré à tous les autres produits moulus dont on ne connaît pas la composition. 435

Donnerstag, den 25 Jan. 1912, Abends 8 ½ Uhr

Findet im Restaurant Charmettes

EIN

Fest-Kommers statt

aus Anlass der Feier des **Geburtstages**

S. M. des Deutschen Kaisers Wilhelm II

Alle Reichsdeutschen und Freunde werden hiermit geziemend eingeladen

J. A.

Prof. Dr Frhr. v. Overbeck. **P. Frey, cand. chem.**

NE TOUSSEZ PAS

Prenez à temps

des **PASTILLES** pectorales **KLEIN.** Elles sont recommandées par les sommités médicales. Les meilleures contre la toux, catarrhe, grippe, enrouement, bronchite, refroidissements et toutes les affections des voies respiratoires. 30 cent. seulement le paquet, dans les magasins. — Se méfier des contrefaçons et n'accepter aucun paquet ne portant pas le nom du seul fabricant, André KLEIN, Bâle-Neuweilt. H 7311 Q 121

En gros chez **MM. Vicarino & Cie, Fribourg.**

A VENDRE :

1. Bon petit **hôtel,** sur route très fréquentée, près d'une gare et à proximité d'un lac.
2. **Bonne auberge,** avec quelques poses de bonne terre.
3. **Bonne auberge,** la seule du village et d'une grande paroisse.
4. **Bonne boulangerie** dans grand centre.

On demande à louer :

1. **Des auberges** à la campagne.
2. **Domaine** de 15 à 30 poses, à bon fermier, pour le 22 février 1912, qui **paierait la moitié du fermage à l'avance.**

A louer :

1. Un **bon café** à Fribourg.
2. **Bonne boulangerie** dans chef-lieu de district.

S'adresser à l'*Agence Immobilière Fribourgeoise* **Edouard FISCHER, Fribourg.** H 84 F 412-158

SAVON D'OR Schuler

A l'est, à l'ouest, au sud, au nord,
Dans chaque maison et ménage
Doit être d'un constant usage
L'incomparable « Savon d'Or. »

Grandes mises publiques

Pour cause de cessation de bail, les soussignés exposeront en vente, par voie de mises publiques, devant leur domicile, à Combes, près Belfaux, **lundi 5 février prochain,** à 9 heures précises du matin, le cheptel, savoir : 3 gros chars à pont, 2 tonneaux à purin avec chars, 1 voiture à ressorts, 1 faneuse, 1 râteleuse, 1 machine à broyer le sésame, 1 semoir, 1 trieur, charrues, herses, 1 herse à prairie, colliers de chevaux et de vaches et d'autres objets trop longs à détailler ; le bétail, savoir : 1 vache grasse, 18 vaches portantes ou fraîches-vêlées, 5 génisses de 2 ans, 2 de 1 an, et 1 veau de 1 mois, tout le bétail de race **pie-noire,** faisant partie d'un syndicat.

Paiement au comptant. H 371 F 504-206

Les exposants : **LOTTAZ, frères.**

Corbeilles pleines d'œufs

élevage rain, pondeuses de premier ordre, suppression de toute lutte et de l'obligation de la mise en liberté vous seront assurés si vous nourrissez la poule avec le produit

„ ARGOVIA IV & IVa "

pendant toute l'année. H 346 F 472

Succès énorme depuis plus de 10 ans

Dépôt de la fabrique de la célèbre nourriture **„ ARGOVIA "**
Jos. Deiss, *rue de la Préfecture, 224,* **Fribourg.**

PROSPECTUS GRATIS ET FRANCO

LA BANQUE DE FRIBOURG
Hri WECK & Cie

émet actuellement des **obligations à 4 ½ %,** reçoit des **dépôts d'épargne à 4 ¼ %.** **Exécute les ordres de Bourse sur toutes les places. Valeurs à lots aux meilleures conditions, à terme ou au comptant.** 180

A LOUER

pour tout de suite, un 164

grand logement

de 7 pièces avec confort moderne, au quartier du **Schönberg,** *villa Saint-François.*

S'adresser au rez-de-chaussée.

A VENDRE

beau chien basset, 4 ans, excellent gardien, chassant bien, bon terrier. 329

S'adresser à Hassenstein & Vogler, Bulle, sous H 48 B

Chambre meublée

simplement, dans une situation tranquille et exposée au soleil est à louer tout de suite.

Loyer bon marché. 529

Grand'Rue, 31, 3me étage.

A LOUER

pour le 25 juillet prochain, à l'Avenue de Pérolles, un **magasin** bien exposé, avec pièces attenantes, convenant pour bureaux, entrepôts ou ateliers et, en cas échéant, comme café de tempérance. 473

S'adresser au bureau de **M. G. MEYER,** architecte.

A remettre

location de villa, 10-14 pièces, chauffage central, jardin d'agrément, belle vue, 5 minutes du tram. Entrée à volonté.

Pour tous renseignements, s'adresser au bureau RYSER & THALMANN, Fribourg.